



Compte rendu sommaire valant publication
Publication dans la huitaine
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL Affichage sommaire

Séance du Jeudi 18 Septembre 2025

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mme LEZAY Anita, Mr BRIFFAUD Philippe, Mr BRIN David, Mr COLLON Olivier, Mr FAUGER Sylvain.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme COBLARD Micheline (pouvoir à Mme LEZAY Anita), Mr CLÉMENT Philippe (pouvoir à Mme HAYE Nadia), Mme GABILLY Jacqueline (pouvoir à Mr RIMBEAU Jean Pierre), Mme GUESNE Lydie.

ABSENTE NON EXCUSÉE : Mr CADOUX Claude, Mme CHAUVEAU Cécile.

Mr BRIN David a été élu secrétaire de séance.

❖ Procès-Verbal du 19 Juin 2025	<input type="radio"/> Approuvé
❖ Projet parc éolien Fenioux : avis	<input type="radio"/> Pour : 0 <input type="radio"/> Contre : 10 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Château d'eau Rue du logis de la fosse désaffectation matérielle	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Château d'eau Rue du logis de la fosse déclassement du bien du domaine public communal vers le domaine privé communal	<input type="radio"/> Pour : 9 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Adhésion communale au SMEG – transfert de la compétence DECI au 1 ^{ER} Janvier 2026	<input type="radio"/> Annulée
❖ Demande de remboursement à l'association Gatine Autize évènement	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

❖ Projet achat parcelle F0914	<input type="radio"/> Pour : 9 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 1
❖ Délégation de l'admission en non-valeur à l'exécutif local	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Loyer local professionnel	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Association les Amis du Château de Mursay : subvention	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ PSC Janvier 2026 – intention + convention CDG	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Adressage : Dénomination d'une impasse	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Subvention association Le Palet Ardinois	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Voirie Tableau classement des voies communales – acceptation du devis du Groupe La Poste	<input type="radio"/> Pour : 10 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

Informations et questions diverses :

Centre socio-culturel du Val d'Egray:

Mme Martineau Clémence animatrice au centre est venue présenter l'association. Le centre propose aux habitants un service de transport solidaire qui existe depuis maintenant 6 ans et qui est en plein développement sur le territoire du Val De Gâtine. Ce réseau constitué uniquement de bénévoles (aujourd'hui 20 personnes) a pour objectif de venir en aide aux personnes seules, en situation de handicap ou sans moyen de locomotion ... afin de leur permettre de se déplacer pour des rendez-vous, des courses... Actuellement 80 personnes bénéficient de ce transport solidaire. Le bénévole est dédommagé (0.40 centimes par km parcouru à partir de son domicile) par le bénéficiaire. Pour pouvoir bénéficier de ce service, une adhésion annuelle à l'association (8 euros par bénéficiaire ou 15 euros pour une famille) est obligatoire. La municipalité d'Ardin prévoit de communiquer prochainement sur ce service auprès de l'ensemble de la

population. Les personnes intéressées (bénévole ou bénéficiaire) sont invitées à prendre contact avec le centre socio-culturel.

Elle fournit une seconde information : il existe également un réseau de visiteurs à domicile destiné à offrir des temps d'échange, d'écoute, de partage et d'activités à des personnes isolées qu'elles soient jeunes ou âgées. Toute personne intéressée est également invitée à prendre contact avec le centre socio-culturel.

AICM :

Pour rappel l'AICM est une association qui permet de répondre à divers besoins dans les entreprises ou les collectivités pour faire face à l'absence d'un salarié ou un accroissement de travail. Elle propose aux particuliers une aide au quotidien et accompagne les demandeurs d'emploi dans des projets professionnels. Mr Rimbeau a donné lecture du bilan 2024.

Jumbo Run Niortais :

L'association tient à remercier la municipalité pour la subvention allouée et le pot de l'amitié offert lors de la 21^{ème} édition le 24 mai dernier.

Tir à l'arc :

Juliette Tisserond jeune archère de la Compagnie des Archers de l'Autize a représenté la France cette semaine en Pologne lors du championnat d'Europe de tir à l'arc. Bravo à Juliette pour sa belle performance. Elle a brillamment progressé dans la compétition jusqu'aux quarts de finale où elle s'est inclinée face à une adversaire Croate.

Fouilles archéologiques :

Une nouvelle campagne de fouilles archéologiques a débuté ce mois-ci sur le site du sanctuaire à Ardin.

Exposition photo :

Mr Brin explique qu'une nouvelle exposition de photos va avoir lieu à l'automne 2025 lors de la promotion du livre « Ardin ». Elle sera ensuite exposée place des Acadiens puis répartie sur différents lieux de la commune.

Pigeons :

Depuis environ 3 semaines la campagne de piégeage a débuté.

Périscolaire :

Une étude en attente pénalise actuellement le lancement d'appel d'offres.

Complexe sportif (ANS) :

Les travaux de terrassement ont débuté cette semaine. Les travaux d'enrobés sont prévus semaine 40 avec mise en place des réseaux. L'installation des structures interviendra dans la foulée.

SIEDS :

Bilan annuel 2024 des aides apportées à la commune :

- Eclairage public : 907 €
- Mobilité électrique : 12600 €
- Mandat communal : 65116 €
- Renforcement du réseau : 430 927 €

➤ Séparation des réseaux d'électricité et d'éclairage public : 2735 €

Soirée apéro des fontaines à Mortay

L'évènement s'est déroulé le 5 septembre dernier. La municipalité remercie l'association du marché Ardinois ainsi que les personnes bénévoles ayant permis cette belle soirée.

Pêche :

Restauration d'une frayère au lieu-dit Guilbeau par l'association de pêche de Coulonges sur L'Autize et la Fédération de pêche 79.

Voirie :

Mr Briffaud rapporte la demande d'un administré pour un problème de voirie proche de son domicile. Une visite technique sera à prévoir sur le lieu concerné.

Téléthon 2025 :

Mr Briffaud demande si un ou des élus souhaiteraient l'accompagner à la réunion préparatoire prévue le 6 Octobre prochain. Il est rappelé que la commune ne propose aucune animation mais se tient en support technique des associations qui souhaitent y participer.

Bénévoles :

Pour remercier les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année 2025, une soirée sera prochainement organisée à la Terrasse de l'Autize. La municipalité prendra en charge le repas. La commission loisir se chargera de la distribution des invitations.

FCTVA :

Le versement annuel attribué dépasse les prévisions initiales en raison des régularisations d'opérations effectuées au cours de l'année 2024.

Aménagement du bourg :

Une retenue de garantie a été pratiquée. Pour le lot N°2 il reste encore des travaux à effectuer avant le déblocage de ces retenues.

Halles photovoltaïques :

Mr Collon demande où en est ce projet ? Le dossier est toujours en cours. Les délais de raccordement sont lointains et ne peuvent être espérés avant la fin 2028.

Vitraux :

Depuis peu nous avons reçu un rapport sur le complément d'analyse qui a été réalisé, Madame Lezay apporte l'information suivante sur la nature de la couche brune observée. Un nom a pu être donné celui de la plattnérite qui est un oxyde de plomb.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Ardin, le 18 Septembre 2025

Le Maire,

Jean-Pierre RIMBEAU

L'Adjointe déléguée

Nadia HAYE

Délibérations consultables en mairie à compter de l'affichage.

Affiché le

24 SEP 2025

Ardin - Conseil Municipal du 18 Septembre 2025